

N° 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-0-660-44163-4

Analyse en bref

Analyse des défis liés à la main-d'œuvre au Canada, deuxième trimestre de 2022

par Robert Fair, Shivani Sood, Chris Johnston, Stephanie Tam
et Bernard Li

Date de diffusion : le 23 juin 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

La pénurie de main-d'œuvre demeure le principal obstacle auquel s'attendent les entreprises partout au Canada.....	4
Les grandes entreprises comptant davantage d'employés sont plus susceptibles de s'attendre à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois	5
Le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés devraient continuer de présenter des défis	6
La majorité des entreprises qui s'attendent à des défis liés à la main-d'œuvre éprouvent aussi plus de difficulté à recruter et à maintenir en poste leur personnel par rapport à il y a 12 mois	8
La direction et le personnel actuel devraient travailler plus d'heures par les entreprises avec des défis attendus liés à main-d'œuvre	8
De nombreuses entreprises s'attendent à ce que l'inflation devienne un enjeu plus important lors de leurs discussions avec leurs employés au sujet des augmentations salariales	9
Méthodologie	10
Références	10

Analyse des défis liés à la main-d'œuvre au Canada, deuxième trimestre de 2022

par Robert Fair, Shivani Sood, Chris Johnston, Stephanie Tam et Bernard Li

Les signes d'un resserrement du marché du travail au Canada se sont intensifiés dans le contexte de la forte demande de main-d'œuvre. Cette récente tension sur le marché du travail s'est caractérisée par des creux record des taux de chômage et des niveaux record d'activité chez les personnes du principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans. Le nombre de postes vacants a atteint un niveau record en mars 2022, les employeurs cherchant activement à doter plus d'un million (1 012 900) postes vacants dans l'ensemble du Canada¹. Pendant ce temps, le taux de chômage s'est maintenu à un creux record, s'étant replié de 0,1 % pour se fixer à 5,1 % en mai. Parallèlement, le taux d'activité a atteint un niveau record chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif². D'une année à l'autre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 4,3 % en mars, tandis que l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 6,7 % au cours de la même période³.

Dans ce contexte et selon les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, cet article donne un aperçu des défis liés à la main-d'œuvre auxquels font face les entreprises partout au Canada et comment ces entreprises prévoient aller de l'avant malgré ces défis.

Du début d'avril jusqu'au début de mai 2022, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises afin de mieux comprendre l'environnement actuel dans lequel les entreprises mènent leurs activités et leurs attentes concernant l'avenir.

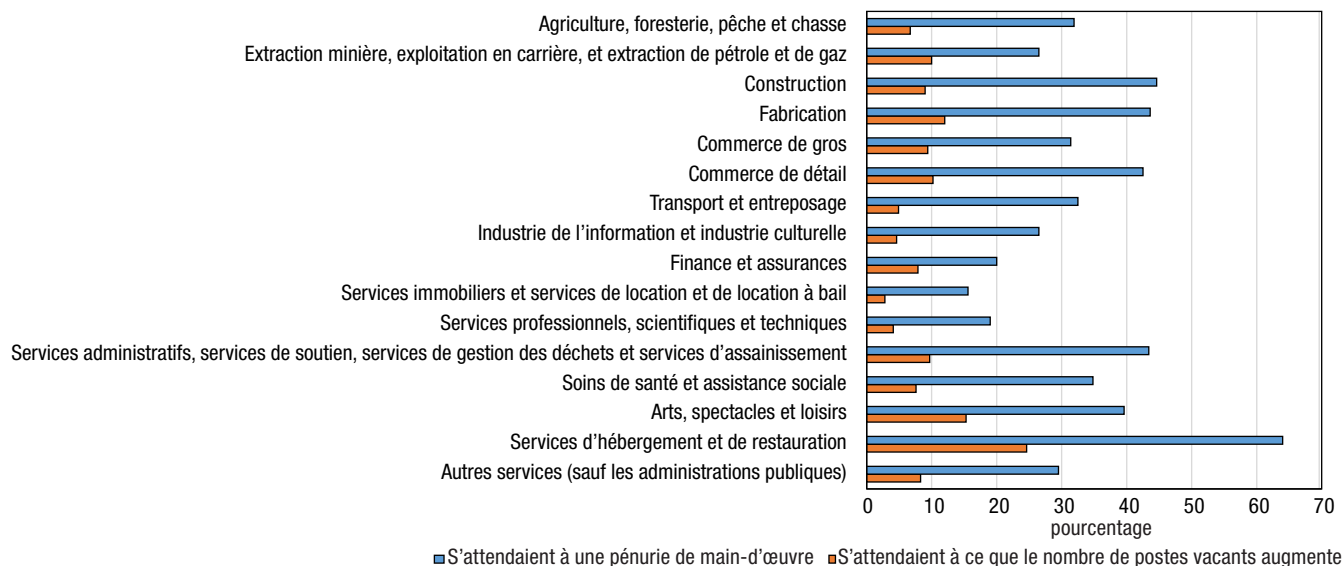
Selon les résultats de l'enquête, la pénurie de main-d'œuvre, le recrutement d'employés qualifiés et le maintien en poste d'employés qualifiés sont les principaux obstacles que les entreprises s'attendent à rencontrer à court terme. Pour répondre à ces enjeux, de nombreuses entreprises s'attendent à ce que les membres de la direction et les employés actuels travaillent un plus grand nombre d'heures pour surmonter ces obstacles liés à la main-d'œuvre.

La pénurie de main-d'œuvre demeure le principal obstacle auquel s'attendent les entreprises partout au Canada

Depuis le premier trimestre de 2021, la proportion d'entreprises qui s'attendent à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois a crû de façon soutenue jusqu'au premier trimestre de 2022 (passant de 19,5 % à 37,0 %). En mars, les employeurs au Canada ont été confrontés à un nombre record de plus d'un million de postes vacants dans l'ensemble du Canada⁴. Au deuxième trimestre de 2022, les entreprises s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre demeure un obstacle majeur, et ce, même si le pourcentage d'entreprises ayant déclaré cet obstacle a légèrement diminué par rapport au premier trimestre de 2022, passant de 37,0 % à 35,0 %.

Pendant ce temps, près des deux tiers (64,0 %) des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois, ce qui représente la proportion la plus importante parmi tous les secteurs. Les entreprises de ce secteur étaient également les plus susceptibles (24,6 %) de s'attendre à avoir plus de postes vacants au cours des trois prochains mois, ce qui représente près du triple de la proportion pour toutes les entreprises (8,8 %) qui s'attendaient à la même chose. En mars 2022, le nombre de postes vacants dans les services d'hébergement et de restauration a augmenté de 37,2 % (+42 900) pour s'établir à 158 100 postes vacants au Canada. Le taux de postes vacants dans ce secteur était de 12,8 % en mars 2022, le taux le plus élevé de tous les secteurs pour le 11^e mois consécutif⁵. Après les entreprises de l'industrie des services d'hébergement et de restauration, plus des deux cinquièmes des entreprises des secteurs de la construction (44,6 %), de la fabrication (43,6 %), des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (43,4 %) et de commerce de détail (42,5 %) s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre soit un obstacle.

1. Statistique Canada. [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2022](#).
2. Statistique Canada. [Enquête sur la population active, avril 2022](#).
3. Statistique Canada. [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2022](#).
4. Statistique Canada. [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2022](#).
5. Statistique Canada. [Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2022](#).

Graphique 1**Entreprises qui s'attendaient à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle et à ce que le nombre de postes vacants augmente au cours des trois prochains mois, selon le secteur**

Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} avril au 6 mai 2022, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 1^{er} avril et le 6 août 2022, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 (tableaux 33-10-0503-01 et 33-10-0504-01).

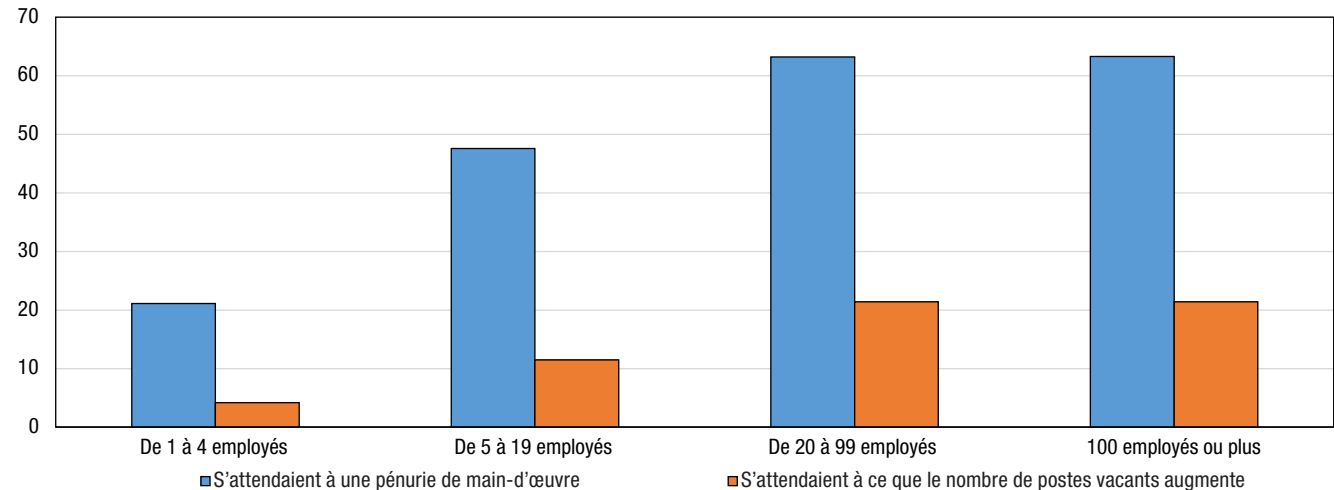
Les grandes entreprises comptant davantage d'employés sont plus susceptibles de s'attendre à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle au cours des trois prochains mois

La proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce qu'une pénurie de main-d'œuvre constitue un obstacle a grandement varié en fonction du nombre d'employés de l'entreprise. Près des deux tiers des entreprises de 100 employés ou plus (63,3 %) et de 20 à 99 employés (63,2 %) et près de la moitié des entreprises de 5 à 19 employés (47,6 %) prévoient que la pénurie de main-d'œuvre sera un obstacle au cours des trois prochains mois. En comparaison, c'était le cas d'un cinquième (21,1 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés. Les grandes entreprises comptant 100 employés ou plus (21,4 %) et de 20 à 99 employés (21,4 %) étaient également plus susceptibles que les petites entreprises comptant de 5 à 19 employés (11,5 %) et de 1 à 4 employés (4,2 %) de s'attendre à avoir plus de postes vacants au cours des trois prochains mois.

Graphique 2

Entreprises qui s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre soit un obstacle et à ce que le nombre de postes vacants augmente au cours des trois prochains mois, selon la taille de l'effectif

pourcentage

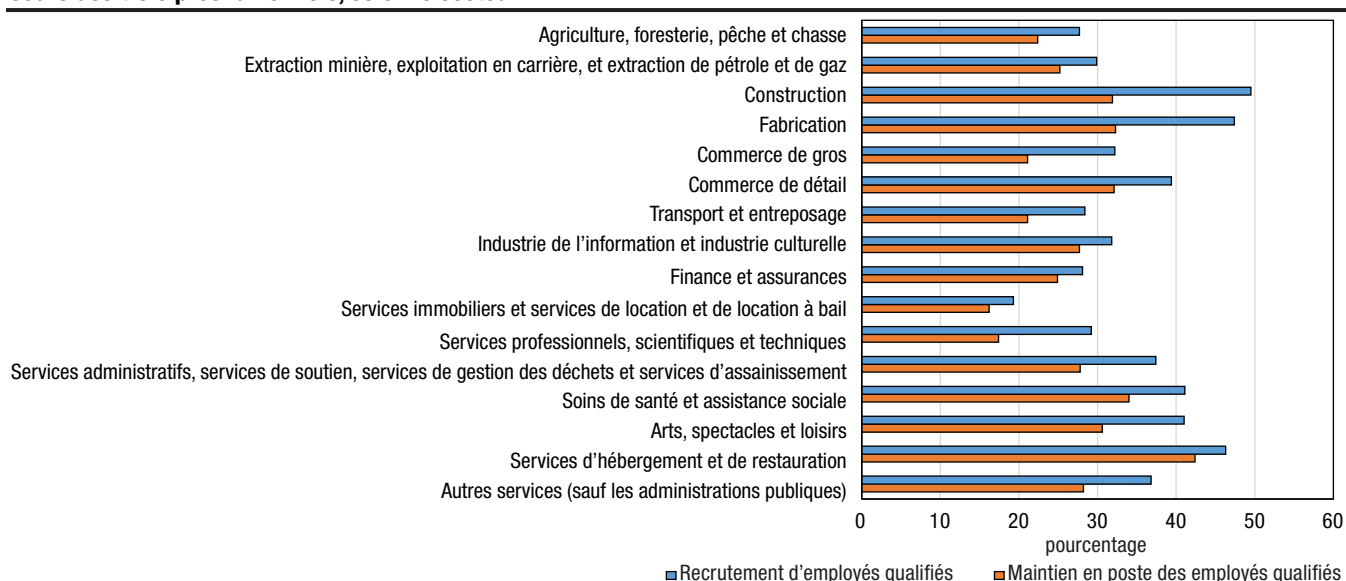


Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} avril au 6 mai 2022, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 1^{er} avril et le 6 août 2022, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 (tableaux 33-10-0503-01 et 33-10-0504-01).

Le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés devraient continuer de présenter des défis

En plus des défis associés à la pénurie de main-d'œuvre, près des deux cinquièmes (36,9 %) des entreprises s'attendaient à ce que l'embauche d'employés qualifiés soit un obstacle. Ce pourcentage est légèrement inférieur à la proportion d'entreprises qui s'y attendaient aussi au cours du dernier trimestre (38,5 %). Parallèlement, plus du quart (27,6 %) des entreprises s'attendent à devoir surmonter des défis liés au maintien en poste d'employés qualifiés, aussi en légère baisse par rapport au trimestre précédent (30,4 %). Les entreprises de la construction (49,5 %) et de la fabrication (47,4 %) étaient les plus susceptibles de s'attendre à des difficultés dans le recrutement d'employés qualifiés au cours des trois prochains mois, tandis que les entreprises des services d'hébergement et de restauration (42,4 %) étaient les plus susceptibles de s'attendre à ce que la rétention des employés qualifiés soit un obstacle, suivies des entreprises des soins de santé et de l'assistance sociale (34,0 %).

Graphique 3**Entreprises qui s'attendaient à ce que le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés soient un obstacle au cours des trois prochains mois, selon le secteur**

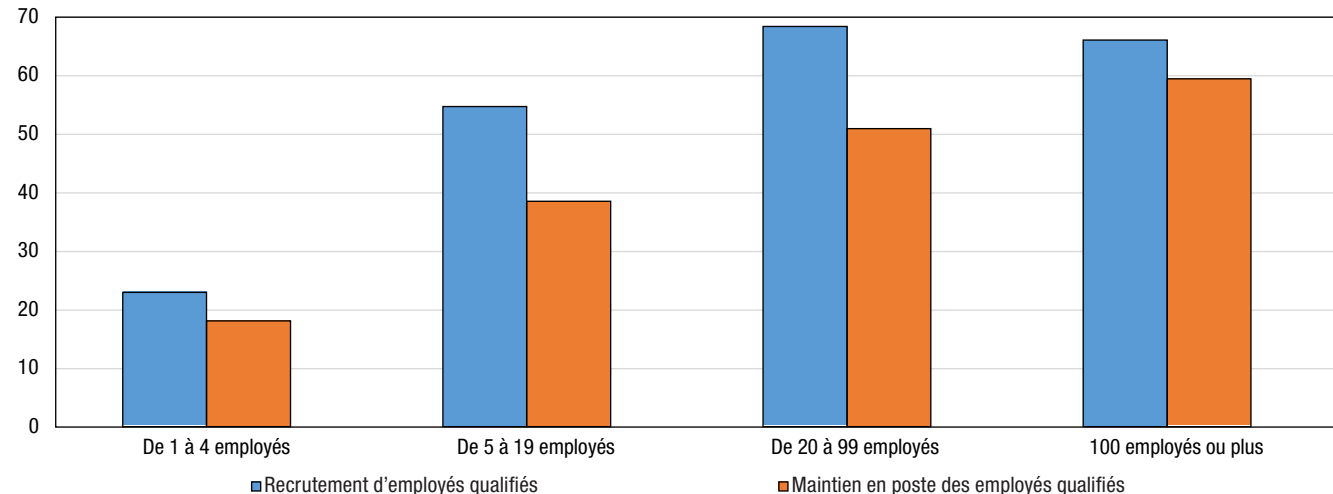
Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} avril au 6 mai 2022, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 1^{er} avril et le 6 août 2022, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0504-01).

Les entreprises de différentes tailles (en fonction du nombre d'employés) avaient des attentes différentes en matière de recrutement et de maintien en poste d'employés qualifiés. Près des trois cinquièmes (56,5 %) des entreprises comptant 100 employés ou plus et près de la moitié (48,4 %) des entreprises comptant de 20 à 99 employés s'attendaient à ce que le maintien en poste des employés qualifiés constitue un obstacle pour elles. Parallèlement, plus du tiers (36,6 %) des entreprises comptant de 5 à 19 employés et moins du cinquième (17,2 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés avaient la même attente. Pour ce qui est du recrutement d'employés qualifiés, près des deux tiers des entreprises comptant de 20 à 99 employés (65,0 %) et de 100 employés et plus (62,8 %) et plus de la moitié (52,0 %) des entreprises de 5 à 19 employés s'attendaient à ce que ce soit un obstacle au cours des trois prochains mois.

Graphique 4**Entreprises qui s'attendaient à ce que le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés soient un obstacle au cours des trois prochains mois, selon la taille de l'effectif**

pourcentage



Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} avril au 6 mai 2022, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 1^{er} avril et le 6 août 2022, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0504-01).

La majorité des entreprises qui s'attendent à des défis liés à la main-d'œuvre éprouvent aussi plus de difficulté à recruter et à maintenir en poste leur personnel par rapport à il y a 12 mois

Parmi les entreprises qui s'attendaient à ce que la pénurie de main-d'œuvre ou le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés soient un obstacle, près des trois cinquièmes (58,7 %) ont déclaré être d'avis que le recrutement et le maintien en poste du personnel étaient plus difficiles actuellement que 12 mois plus tôt. Les entreprises faisant partie des secteurs des soins de santé et d'assistance sociale (71,5 %), des services immobiliers et des services de location et de location à bail (65,3 %) et des services d'hébergement et de restauration (64,6 %) étaient les plus susceptibles d'avoir déclaré être d'avis que le recrutement et le maintien en poste du personnel sont plus difficiles actuellement que 12 mois plus tôt. En revanche, les entreprises dans les secteurs des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (49,8 %) étaient les moins susceptibles de déclarer la même chose. Peu d'entreprises (2,3 %) ont déclaré être d'avis que le recrutement et la rétention du personnel étaient moins difficiles que 12 mois plus tôt.

La direction et le personnel actuel devraient travailler plus d'heures par les entreprises avec des défis attendus liés à main-d'œuvre

Lorsque l'on tient compte des entreprises qui s'attendaient à une pénurie de main-d'œuvre ou à des difficultés liées au recrutement et au maintien en poste d'employés qualifiés, près des trois cinquièmes (54,6 %) ont déclaré qu'à la lumière de ces défis, la direction serait obligée de travailler plus d'heures et près de la moitié (47,3 %) ont déclaré que le personnel actuel devrait travailler plus d'heures pour compenser. Les grandes entreprises comptant 100 employés ou plus (61,4 %) et de 20 à 99 employés (59,3 %) étaient plus susceptibles que les petites entreprises comptant de 5 à 19 employés (47,1 %) et de 1 à 4 employés (40,5 %) de s'attendre à ce que le personnel actuel travaille plus d'heures en raison des défis attendus liés à la main-d'œuvre. Les entreprises du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques étaient les plus susceptibles de s'attendre à ce que les gestionnaires (68,2 %) et le personnel actuel (63,5 %) travaillent plus d'heures en raison des défis attendus liés à la main-d'œuvre.

De plus, près des deux cinquièmes d'elles s'attendaient à ce que ces obstacles liés à la main-d'œuvre limitent la croissance de leur entreprise (39,4 %) ou obligent l'entreprise à embaucher des candidats moins qualifiés (37,4 %). Plus du quart (28,5 %) prévoient que les obstacles en matière de main-d'œuvre causeraient des retards quant à l'exécution des commandes aux clients.

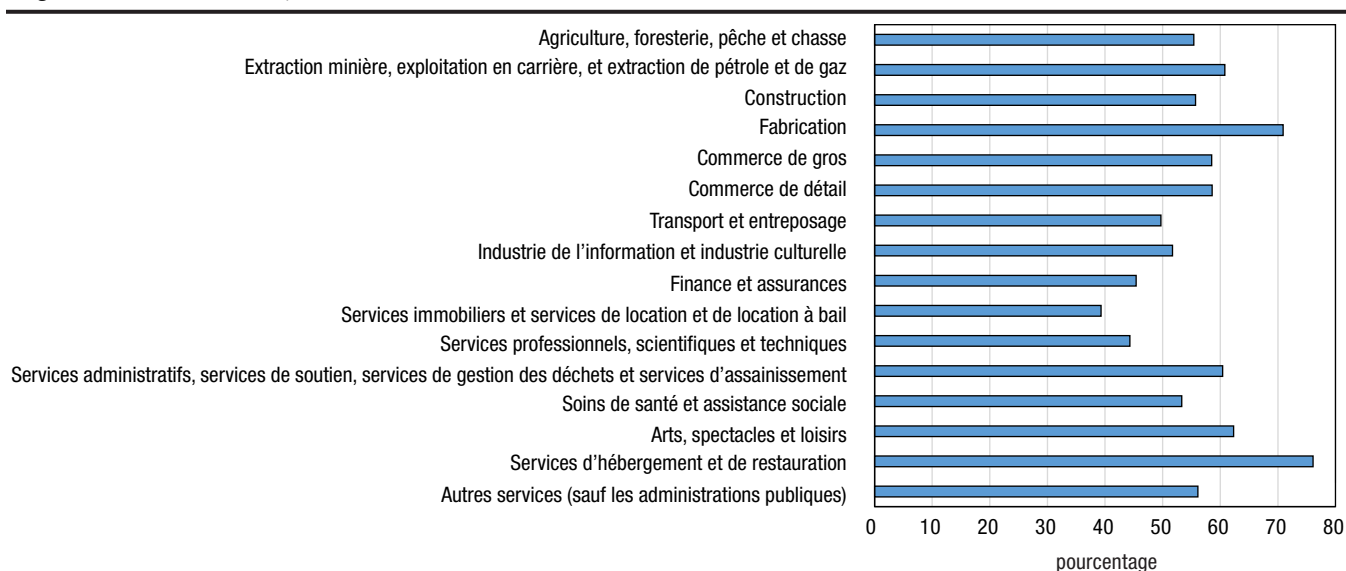
De nombreuses entreprises s'attendent à ce que l'inflation devienne un enjeu plus important lors de leurs discussions avec leurs employés au sujet des augmentations salariales

Pour aider à attirer et à maintenir en poste du personnel, les entreprises ajustent également leurs régimes salariaux. Le salaire horaire moyen des employés s'est accru de 3,3 % (+0,99 \$) d'une année à l'autre en avril, ce qui représente une croissance semblable à celle observée en mars (+3,4 %)⁶. Entre-temps, l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 6,8 % d'une année à l'autre en avril⁷. Au premier trimestre de 2022, près de la moitié (45,0 %) des entreprises ont indiqué qu'elles prévoient augmenter les salaires des employés déjà en place, au cours de la prochaine année.

Plus de la moitié (55,2 %) des entreprises s'attendent à ce que l'inflation soit un enjeu plus important lors des discussions sur les augmentations salariales avec les employés. L'enjeu était surtout présent chez les entreprises des secteurs des services d'hébergement et de restauration (76,1 %), de la fabrication (70,9 %) et des arts, des spectacles et des loisirs (62,3 %).

Graphique 5

Entreprises qui s'attendaient à ce que l'inflation devienne un enjeu plus important lors de leurs discussions sur les augmentations salariales, selon le secteur



Note : On a demandé aux répondants, du 1^{er} avril au 6 mai 2022, quelles étaient leurs attentes concernant divers obstacles au cours des trois prochains mois. La période de trois mois visée se situe entre le 1^{er} avril et le 6 août 2022, selon la date de réponse de l'entreprise.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022 (tableau 33-10-0504-01).

Sept entreprises sur dix comptant 100 employés ou plus (67,1 %), de 20 à 99 employés (71,3 %) et de 5 à 19 employés (68,1 %) s'attendent à ce que l'inflation soit un enjeu lors des négociations sur les salaires, comparativement à moins de la moitié (44,1 %) des entreprises comptant de 1 à 4 employés.

6. Statistique Canada. [Enquête sur la population active, avril 2022.](#)

7. Statistique Canada. [Indice des prix à la consommation, avril 2022.](#)

Méthodologie

Du 1^{er} avril au 6 mai 2022, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et sur leurs attentes pour l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés par région géographique, secteur d'industrie et taille d'entreprise. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête est de 35 775 et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 16 678 entreprises et organismes.

Références

Statistique Canada. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2022.